

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Marc ROUFFY, Maire, le 12 avril 2019 à 20h30.

8 Présents : M. ROUFFY, A. BERNIER, J. DEPONT, D. BERTRAND, A. COUZON, S. WEAVER, P. DE SOUZA, L. LASSELLE.

2 Procurations : F. ROBLAIN, D. DAVAILLON-GILLARD.

2 Absents excusés : A. LANDUREAU, L-C BELLEMENT.

2 Absents non excusés : M. BASSET, A. DEQUENNE.

- Compte Administratif 2018 - Service des Eaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote et arrête les résultats définitifs tels que ci-dessous :

- Fonctionnement : - 2.315,40 €
- Investissement : - 13.056,76 €

- Budgets

Le Conseil Municipal, accepte les budgets présentés tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

	Fonctionnement	Investissement	Nombre de voix
Multiservices	25.730,87 €	6.910,57 €	à l'unanimité, soit 10 voix pour
Eau	120.707,10 €	274.714,67 €	à l'unanimité, soit 10 voix pour
Assainissement	59.400,41 €	22.514,95 €	à 9 voix pour et 1 abstention
Commune	949.062,44 €	984.372,01 €	à 9 voix pour et 1 contre à 5 voix pour, 3 contre et 2 abstentions

- Rapport de la CLECT

Le Conseil Municipal, à 6 voix pour et 4 contre, accepte le montant de 14.742,39 € à reverser à la Communauté de Communes du Châtillonnais-en-Berry dans le cadre de la Contribution Economique Territoriale (Cotisation Foncière des Entreprises + Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).

- Redevance GRDF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la redevance de fonctionnement de GRDF d'un montant de 752,39 €.

- Débroussaillage chemins ruraux

Suite à la présentation de 2 devis pour déléguer le nettoyage des haies, talus et fossés aux abords des chemins ruraux de la Commune, le Conseil Municipal opte pour le devis établi par la SARL VILLIN Grégory d'un montant de 11.000 € HT, soit 13.200 € TTC.

- Demande de subvention - Fédération des Organisations Laïques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas participer financièrement au Pôle d'Initiatives Citoyennes et Associatives (PICASSO) de la Fédération des Organisations Laïques, dédié aux organisations oeuvrant spécifiquement dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

- Demande de subvention - Association des Amis du Centre d'Histoire et de Mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre

Le Conseil Municipal, à 2 voix pour et 8 contre, décide de ne pas donner suite à la demande de participation financière.

- Demande de subvention - Demande de souscription livre -Crypte de l'Eglise de Gargillesse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas participer à la souscription du livre de Jean Fauchoux sur la Crypte de l'Eglise de Gargillesse.

Le Maire,

Marc ROUFFY